

Hyères : des dalles de gomme

Les pneus recyclés peuvent aussi servir à réaliser des sols « amortissants »

Pneus futés...

A part des puits de jardin ou des pare-battage de navires, que peut-on faire avec de vieux pneumatiques ? Réponse : des tas de choses utiles à l'environnement moderne.

Comme de nouveaux revêtements routiers, plus confortables et plus silencieux. Ou comme des dalles amortissantes, utilisées notamment dans les crèches, les salles de sport, voire les grandes surfaces.

Ces savoir-faire révolutionnaires sont encore peu répandus en France. Mais aux Arcs-sur-Argens et à Hyères, deux entreprises varoises ont relevé le défi...

► Les granulats de caoutchouc sont posés dans des tiroirs, aux dimensions et épaisseurs souhaitées. Puis ils sont aplatis et comprimés.

(Photo Christian Talon)

DES pneus carrés ? C'est leur destin ! Broyés, réduits à l'état de granulats en caoutchouc, les pneumatiques permettent aussi de réaliser des sols insonores, antidérapants et « amortissants ».

Si, depuis une dizaine d'années, la Grande-Bretagne et l'Allemagne n'hésitaient pas à utiliser ces nouveaux procédés, aucune société française n'avait jusqu'alors eu l'opportunité de prendre une part du marché. C'est désormais chose faite.

À Hyères, Xavier Escande est gérant, depuis trois ans, de Var Construction, dans la zone industrielle du Palvestre. Sa mission : la réalisation de dalles pour équiper les salles de sports, les aires de jeux, les cours d'écoles, les crèches, les campings...

D'épaisseurs variées — de 10 à 80 mm environ en fonction de la hauteur de chute estimée — ces dalles permettent de minimiser les risques de traumatisme. Elles sont également utilisées dans certaines

grandes surfaces. Par exemple, pour apaiser la fatigue des vendeurs, à pied d'œuvre toute la journée. C'est ce que l'on appelle, dans la profession, des dalles « anti-fatigue ».

Les aires de jeux aux normes européennes

Comment être sûr, toutefois, que cette « innovation » pratiquée par seulement trois ou quatre entreprises en France va bien être utilisée pour recouvrir les sols des communes ? Xavier Escande est confiant. Avec près de 20 000 m² vendus l'an passé, il voit l'avenir en toute sérénité.

En 1994, une loi européenne imposant l'utilisation de revêtements absorbant les chocs à l'impact, en respect avec les normes françaises et européennes, a été mise en application. Les municipalités, les campings, les crèches... ont bénéficié d'un délai de cinq ans — qui est arrivé à terme depuis peu — pour mettre toutes leurs aires de jeux aux normes.

« C'est un marché en expansion. Il est désormais interdit d'installer des jeux d'enfants sans supports « amortissants ». Sans quoi, en cas d'accidents, cela relève du pénal. Toutefois, ce n'est pas parce que de tels revêtements sont installés qu'un enfant ne peut se blesser en tombant, il faut être conscient de cela ».

La fonte remplacée par du caoutchouc

Si le traitement de pneus recyclés n'en est qu'à son début, il laisse tout de même entrevoir de belles perspectives en matière d'innovations. À la place des bornes en fonte, traditionnellement utilisées par les communes pour bloquer l'accès aux voitures, M. Escande a créé un prototype de bornes en caoutchouc.

« Lorsqu'un automobiliste percute une borne en fonte, cela lui cause d'importants dégâts matériels alors qu'avec notre système, la borne va plier, mais en aucun cas se briser. Nous sommes conscients que les villes ne vont pas les remplacer du jour au lendemain, mais progressivement, le changement opérera ».

Autre atout de ces dalles : l'acoustique. Il est possible d'en poser autour des machines industrielles, par exemple, pour diminuer les vibrations et les nuisances sonores.

Ce nouveau matériau semble bien révolutionnaire, surtout dans le milieu sportif. Salles de musculation, cibles de tirs à l'arc, box à chevaux... Il s'adapte parfaitement en fonction des disciplines. Les entreprises informatiques ont même adopté ce procédé qui réduit les effets statiques.

« Nous sommes arrivés à des automatismes. Le matériel est désormais fiable. Les quantités, calculées à l'aide d'un ordinateur, sont précises. Toutes nos dalles sont comprimées à dix tonnes. D'une journée sur l'autre, le matériel est identique. Sa durée moyenne de vie est actuellement de dix ans environ ».

Autre atout : étant donné que les procédés de fabrication ont été améliorés, les temps de production sont donc plus courts, la qualité est en hausse et les coûts diminuant. Ce qui permet au gérant de Var Constructions d'envisager, désormais, le démarchage à l'étranger et l'exploitation de nouveaux procédés révolutionnaires.

Préc. THIVAUD



▲ Ce nouveau procédé est révolutionnaire. La preuve en est faite. Les dalles plient mais ne cassent pas ! (Ph. Christian Talon)

◀ Le recyclage des pneumatiques, une filière nouvelle très profitable à l'environnement. (Photo Roland-Gal)